



le Grand **Autunois** Morvan

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM Louis BASDEVANT, délégué d'Anost, Vincent CHAUVET, Eric MARCHAND, Mme Véronique PACAUT, M Patrick CAYEUX (jusqu'à la question B), Mme Sandrine GASSIER, M Didier DEVOUCOUX, Mmes Françoise ANDRE, Céline GOUDIER POSZWA, Sarah PIGNOLET de FRESNE, MM Alain DICHANT, Jean-Louis CORMIER, Mme Monique GATIER, M Gilbert DARROUX, Mme Angeline GORINI, MM Michaël GUIJO, Anatole SAGOT, délégués d'Autun, M Stéphane FAVRE, délégué d'Auxy, MM Jean-François ALUZE, délégué de Broye, Fabrice VOILLOT, délégué de Charbonnat, Pascal POMME, délégué de Chissey en Morvan, Jan ROEDOE, suppléant (remplaçant M Jean-Louis LAURENT), délégué de Collonge la Madeleine, Gérard BERGERET, délégué de Cordesse, Emile LECONTE, Mme Laetitia PERRIER, délégués de Couches, Mme Dominique COULON, déléguée de Curgy, M Norbert ESTIENNE, délégué de Cussy en Morvan, Mme Catherine AMIOT, déléguée d'Epertully, M Jean-François NICOLAS (à partir de la question n°1a), Mme Aurore COMBARET CLAIRE, délégués d'Épinac, M Dominique COMMEAU, délégué d'Étang sur Arroux, M Jacques BOUCHOT, délégué de La Chapelle Sous Uchon, Mme Marie-Claude BARNAY, déléguée de La Grande Verrière, MM Michel MENAGER (à partir de la question n°B), délégué de Laizy, Yannick BOUTHIERE, délégué de La Tagnière, Mmes Françoise DURIAU, déléguée de Lucenay l'Évêque, Isabelle JOLY, déléguée de Monthelon, MM Jean-Luc MICHELOT, délégué de Saint-Émiland, Gérard POIGNANT, délégué de Saint-Jean de Trézy, Michel PILARD (jusqu'à la question n°1b), délégué de Saint-Léger du Bois, Mme Anne-Marie DUCREUX (à partir de la question B), déléguée de Saint-Léger sous Beuvray, MM Bruno MARECHAL, délégué de Saint-Martin de Commune, Olivier BARRÉ, délégué de Saint-Maurice lès Couches, Gilles BERRET, délégué de Saint-Nizier sur Arroux, Mme Christine CANON, déléguée de Saisy, MM Emmanuel ROUCHER (jusqu'à la question n°1b), délégué de Sully, Mme Andrée MENARGUEZ (à partir de la question n°1a), déléguée de Tavernay, MM Jean-Louis PORCHERET (jusqu'à la question n° 1b), délégué de Tintry, Guy FEDERSPIELD (jusqu'à la question n° 1b), délégué d'Uchon, délégués communautaires.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Anatole SAGOT.

ABSENTS : M Patrick LAUFERON, Mmes Catherine LEFLOND, Jacqueline GENTY, MM François DE GUELIS, Thierry BABOUILLARD, André LHOSTE, Mmes Monique RAUX, Magali ROUCH PAULIN, MM Jean-Claude LHOSTE, René LOBET, Jean-Michel PREVOTAT, Mme Yolande FLECHE, M Jacques ROY, Mme Anne-Marie MARILLER, M Augustin de CHAMPEAUX, Mme Véronique PROST, M Jean-Louis MARTIN, Mme Agnès COMEAU, MM Xavier DUVIGNAUD, Gilles PILLOT, Franck LEQUEU, Christian DEMIZIEUX, Jean-Baptiste PIERRE, Jean-Yves JEANNIN.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Cathy NICOLAO VERDENET à Mme Monique GATIER, M Yann BAROU à Mme Françoise ANDRE, M Stéphane FABRE à Mme Céline GOUDIER POSZWA, M Métin ALBAYRAK à M Vincent CHAUVET, Mme Francette GYBELS à Mme Sarah PIGNOLET de FRESNES, Mme Maartje VAN VEEN à M Alain DICHANT, M Frédéric BROCHOT à Mme Catherine AMIOT, Mme Florence GARNIER à M Anatole SAGOT, M Jean-Michel PREVOTAT à Mme Dominique COULON, M Guillaume GRILLON à M Dominique COMMEAU, MM Pierre THOMAS à M Gilles BERRET, Alain d'ANGLEJAN à Mme Marie-Claude BARNAY, Christian DELAFORGE à M Emmanuel ROUCHER, Gérard TREMERAY à Norbert ESTIENNE.

A – Désignation du secrétaire de séance

Le conseil communautaire a désigné Monsieur Anatole SAGOT en tant que secrétaire de séance.

B – Installation de MM Bruno MARECHAL, titulaire de la commune de Saint-Martin de commune, Jean-Noël VIEILLARD, suppléant de la commune de Saint-Martin de Commune, et M Robert DE CREMIERS, suppléant pour la commune de Saint-Léger sous Beuvray

Le conseil communautaire a installé le nouveau conseiller communautaire et les deux conseillers suppléants.

C - Approbation du procès-verbal du 20 juin 2023

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal du 20 juin 2023.

D – Compte rendu des actes accomplis

Le conseil communautaire a pris acte des actes accomplis.

E – Compte rendu des MAPA

Le conseil communautaire a pris acte des marchés à procédure adaptée.

1-ADMINISTRATION GENERALE

a) Rapport d'activité 2022 de l'Office de Tourisme.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le rapport d'activité 2022 de l'office de tourisme du Grand Autunois Morvan.

b) Réorganisation du temps méridien sur le RPI St Maurice St Gervais St Sernin-du-Plain à compter de l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la réorganisation du temps méridien sur le RPI St Maurice St Gervais St Sernin-du-Plain à compter de l'année scolaire 2023/2024.

c) Projets NEFLE « Notre Ecole Faisons-Là Ensemble » dans les écoles.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, l'accompagnement des projets NEFLE des écoles dans la limite des compétences dévolues aux communes d'une part, à la CCGAM d'autre part.

d) Avenant n°1 à l'Appel d'offres relatif à la mise à disposition de bennes/contenants, enlèvement, transport et traitement des déchets collectés sur les sites des déchetteries communautaires et sur le site EMMAÛS d'Etang-Sur-Arroux

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, l'augmentation du tarif du transfert des gravats, d'Autun à Etang -Sur-Arroux. Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la signature d'un avenant n°1, pour le lot 1 de l'Appel d'offres ouvert relatif à la mise à disposition de bennes/contenants, enlèvement, transport et traitement des déchets collectés sur les sites des déchetteries communautaires et sur le site EMMAÛS d'Etang-Sur-Arroux, actant cette modification de tarif à la date de notification de l'avenant.

e) Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commande pour une assurance RC aérodrome.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la convention constitutive définissant les modalités de fonctionnement d'un groupement de commandes pour la sélection d'un courtier d'assurances et d'un assureur en charge du programme commun de responsabilité civile exploitant d'aérodrome sur la période 2024/2029.

Le conseil communautaire a désigné Monsieur Frédéric BROCHOT en tant que référent en charge du suivi de l'exécution de la convention.

f) Validation de la convention d'occupation pour la guinguette à la piscine du Grand Autunois-Morvan.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la convention ci-joint relative à l'occupation du domaine public par la guinguette à la piscine du Grand Autunois-Morvan avec la société FCS et en a autorisé la signature.

2-RESSOURCES HUMAINES

a) Protocole de remplacement des ATSEM.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le protocole de remplacement des ATSEM, qui s'appliquera à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

b) Protocole de remplacement des agents d'entretien.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le protocole de remplacement des agents d'entretien, qui s'appliquera à compter du 1er août 2023.

c) Modification du tableau des effectifs.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs, à compter du 1er août 2023, ...

3-DADT

a) Renouvellement du Contrat Local de Santé du Grand Autunois Morvan pour la période 2023-2027.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le Contrat Local en Santé du Grand Autunois Morvan et en a autorisé la signature.

Le conseil communautaire a désigné Monsieur Jean François NICOLAS pour le représenter au sein du comité de pilotage.

b) Renouvellement convention de location entre la CCGAM et l'association Autunois-Morvan Développement Formation pour le « campus connecté ».

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, la nouvelle convention de location à titre gracieux entre la Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan et l'association Autunois-Morvan Développement Formation pour le fonctionnement du «campus connecté». Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la signature de la convention de location entrant en vigueur le 1er août 2023 entre la CCGAM et l'association Autunois-Morvan Développement Formation.

c) Engagement de la procédure d'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs.

Le conseil communautaire a approuvé, à l'unanimité, le lancement de l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs (PPGDLSID).

d) Avenant à la procédure formalisée relative à l'exécution des services de mobilité sur le territoire de la CCGAM.

Le conseil communautaire a autorisé, à l'unanimité, la signature d'un avenant 1 au marché public relatif à l'exécution des services de mobilité sur le territoire de la CCGAM et a autorisé la signature des pièces modificatives de ce marché et de tout document se rapportant à ce dossier.

**VU POUR ÊTRE AFFICHE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE
L 2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**

A Autun, le 17 Juillet 2023
La Présidente
Marie-Claude BARNAY

